



L'INDEPENDANTISME CATALAN EST-IL UN EGOISME ?

ROMARIC GODIN



Le vote des Catalans dimanche a mis en lumière la force de l'indépendantisme. Mais ce sentiment repose-t-il sur un simple égoïsme financier vis-à-vis des régions moins riches de l'Espagne ?

Deux millions de votants, 80 % de voix en faveur d'un État catalan indépendant. Les indépendantistes catalans ont réussi leur pari ce dimanche 9 novembre dans un scrutin que le tribunal constitutionnel espagnol avait déclaré illégal. Certes, ces chiffres ne représentent pas la majorité des quelques 6 millions d'électeurs inscrits dans la région. Mais compte tenu des conditions du vote et du fait qu'il reste encore quelques jours pour voter, cette consultation a clairement montré la montée en puissance de l'indépendantisme en Catalogne. 1,8 millions de Catalans ont voté pour l'indépendance, soit autant que les votes pour les partis régionalistes et indépendantistes en 2012 avec une participation pratiquement deux fois plus élevée.

LA MONTÉE DE L'INDÉPENDANTISME

C'est donc désormais près d'un électeur sur trois qui soutient activement et franchement l'option de l'indépendance. Or, traditionnellement, depuis le retour de la démocratie en 1977, les partis ouvertement indépendantistes ne dépassaient guère les 15 %. Ce vote du 9 novembre a donc prouvé clairement une évolution de l'opinion catalane vers la séparation avec Madrid. Or, ce mouvement est souvent observé non seulement dans le reste de l'Espagne, mais aussi en Europe - et particulièrement en France - avec méfiance, si ce n'est avec hostilité. Plus encore que le réflexe centralisateur traditionnel de nos compatriotes qui voient immanquablement un danger dans ce type de mouvement, l'indépendantisme catalan est souvent considéré comme la conséquence de « l'égoïsme » d'une région riche ne souhaitant plus payer pour les régions plus déshéritées d'Espagne. Une sorte de nationalisme de riche qui ne serait pas sans rappeler les mouvements autonomistes flamands ou de l'Italie du nord. Ce sentiment est-il justifié ?

LE DÉFICIT FISCAL

En apparence, oui. Une des questions clés de la Catalogne, c'est le « déficit fiscal » de cette région, autrement dit sa contribution nette au budget du reste de l'Espagne. La « communauté autonome » catalane est une des plus riches du pays et elle est soumise au même régime de répartition que les autres, à l'exception, on verra pourquoi, du Pays Basque. Son « déficit fiscal » est immense, il représente 8 % du PIB catalan. « *Aucune région en Europe ne souffre d'un tel déséquilibre* », explique Ferran Requejo, professeur de sciences politique cité par Henry de Laguérie dans son récent ouvrage *Les Catalans* aux éditions [Ateliers](#) Henry Dougier. Les Catalans auraient donc plus de raison de se plaindre que les Flamands ou les Italiens du Nord, pourtant fort habitués aux jérémiades contre les « paresseux wallons » et les « voleurs romains. »

ÉGOÏSTES CATALANS ?

Ce qui est frappant en Catalogne, c'est qu'il est fort rare d'entendre dans le monde politique de tels slogans contre les Andalous ou les Extrémaduriens. Depuis le dix-neuvième siècle, le mouvement catalaniste cherche une voie à l'intérieur de l'Espagne pour sauvegarder cette solidarité interne tout en affirmant son autonomie et sa capacité à faire des choix économiques. Ce fut le fédéralisme de Francisco Pi i Margall, puis celui des leaders catalans de la deuxième république. A chaque fois, le centralisme espagnol à mis à bas ces espoirs. Pourtant, depuis la chute du franquisme jusqu'en 2010, les Catalans n'ont jamais remis en cause la solidarité inter-espagnole. Ils utilisaient souvent même ce « crédit » pour obtenir des concessions de Madrid sur d'autres terrains. Autrement dit, il est difficile d'accuser les Catalans « d'égoïstes » dans la mesure où ils ont longtemps accepté une situation que bien des régions - qu'on pense seulement aux riches Länder allemands - auraient bien du mal à accepter.

LA CHANCE DE L'ESTATUT DE 2006

A la longue, la question de ce large déficit fiscal a néanmoins fini par se poser. Mais là encore, pas en « négatif », autrement dit sur le refus de la solidarité, mais en « positif » : donner à la Catalogne la capacité de mener une vraie politique économique et sociale autonome. Autrement dit accepter au sein de l'Espagne, une identité économique catalane. C'est cette idée qui a présidé aux premières réflexions sur le nouveau statut (Estatut) au sein de la monarchie espagnole au milieu des années 2000. Là encore, comme le souligne Ferran Requejo, il ne s'agissait pas de briser les liens de solidarité, mais de « *ne plus être une communauté autonome comme les 17 autres.* »

L'EXEMPLE BASQUE

Or, la Catalogne pouvait se prévaloir d'un exemple : le Pays Basque. Après le franquisme, pour obtenir le ralliement du Parti national basque (PNV) à la Constitution, les autorités de Madrid ont donné à l'Euskadi un statut fiscal très autonome. A l'exception de certains impôts « régaliens » (droits de douanes, par exemple), les taxes et impôts basques sont collectées par une agence fiscale basque qui, ensuite, reverse un « quota » de ces recettes à l'Etat central pour les dépenses qu'il engage sur le territoire basque. Ce quota est régulièrement renégocié entre le gouvernement régional et Madrid. Ce statut très avantageux a été obtenu au nom des « droits historiques » de l'Euskadi. Et c'est là que le bât blesse, car la Catalogne, en raison de son identité revendique aussi des « droits historiques. » Pourquoi alors refuser à Barcelone ce qu'on accorde à Bilbao ?

LE REJET DE L'ESTATUT

L'Estatut adopté par référendum et par les chambres législatives régionales et espagnoles en 2006, était cependant beaucoup plus modéré que le statut basque. Mais il prévoyait la création d'une agence tribulaire catalane (ATC) chargé de collecter les impôts catalans, et la réduction du déficit fiscal à 4 % du PIB. Autrement dit, il permettait d'allier maintien de la solidarité et large autonomie fiscale. Une solidarité nouvelle qui avait été acceptée par les Catalans. Mais le recours de députés du Parti populaire devant le Tribunal Constitutionnel a conduit à la censure de plusieurs mesures de l'Estatut, notamment les dispositions financières. La Catalogne s'est donc retrouvée au point de départ et l'ATC est une quasi coquille vide. L'Espagne a alors laissé passer une chance historique de conserver une Catalogne « autonomiste. »

NÉGOCIER D'ÉTAT À ÉTAT

De l'avis de beaucoup, cette censure, en juin 2010, a été une rupture. Bien des Catalans se sont alors dit que discuter avec Madrid en tant que simple « communauté autonome » ne pourrait mener à rien et que l'Etat espagnol, trop heureux du déficit fiscal catalan, ne ferait rien qui puisse le réduire. Mieux même, en raison de ce déficit, la Generalitat, le gouvernement catalan reste dépendant de Madrid : pour preuve en 2012, elle a dû demander une aide au gouvernement central pour faire face à ses obligations. Mais cette aide n'aurait sans doute pas été nécessaire en cas de déficit fiscal réduit. Dès lors, pour une partie des Catalans, la seule option serait de prendre sa pleine indépendance pour pouvoir négocier « d'égal à égal. » C'est bien le refus de prendre en compte l'identité économique catalane qui a brisé la longue acceptation catalane de demeurer dans le cadre de l'Etat espagnol, pas le refus de la solidarité.

LA RUPTURE DE L'AUSTÉRITÉ

L'autre point de rupture économique a été l'austérité mise en place à partir de 2010 en Espagne. Le retour encore fragile à la croissance l'a un peu fait oublier, mais ce mouvement a été d'une grande violence. Il a été particulièrement mal accepté en Catalogne, région où l'on est très attaché au welfare state. Il l'a été d'autant plus mal que la contribution de la Catalogne aux finances espagnoles est, on l'a vu, forte. Là encore, bien des catalans ont mal perçu les coupes budgétaires imposées par Madrid. Et en ont conclu qu'une Catalogne indépendante pourrait mieux défendre son « *modèle social*. » C'est le point de vue qui est aujourd'hui défendu par le parti indépendantiste de la Gauche Républicaine (Esquerra Republicana Catalana, ERC). Il est résumé dans une interview accordée la semaine par son leader, Oriol Junqueras, dans une interview à the Nation : « *nous ne soutenons pas les coupes budgétaires mais au final ceux qui décident sont à Madrid. Nous sommes donc contraints pour protéger notre Etat providence, d'avoir notre propre Etat.* »

UN « NATIONALISME » OUVERT

Ce refus de l'austérité met en avant une particularité du nationalisme catalan : il s'agit de créer une Catalogne plus solidaire, ce que la domination espagnole peinerait à réaliser. Cette solidarité inter-catalane ne concerne pas seulement les « Catalans de souche », mais bien tous les habitants de la Catalogne, d'origine espagnole ou immigrée. Il existe certes un mouvement xénophobe catalan (Plataforma per Catalunya), mais, significativement, il ne s'agit pas d'un mouvement indépendantiste. La plupart des mouvements indépendantistes, eux, restent fidèles à cette phrase de l'ancien président de la Generalitat Jordi Pujol : « *Est Catalan, celui qui vit en Catalogne.* » C'est là une différence de taille avec Flamands et « Padaniens », souvent marqués par des conceptions xénophobes et visant à couper dans les aides sociales. Bref, « l'égoïsme » vis-à-vis de l'Espagne se justifie par une solidarité interne.

LA VOLONTÉ DE COOPÉRER AVEC L'ESPAGNE

Dernier point : il n'y a pas de volonté « d'abandon » de l'Espagne. Si l'indépendance doit arriver, elle fera l'objet d'une négociation où, notamment la question de la répartition de la dette sera nécessairement traitée. Si Oriol Junqueras peut menacer de ne pas accepter de reprendre une partie de la dette espagnole, il ne s'agit que d'une rodomontade pour forcer Madrid à négocier. Il est historiquement très rare qu'un Etat prenne son indépendance sans reprendre une partie de la dette (ce fut le cas de Cuba en 1898 suite à la guerre d'indépendance contre l'Espagne, mais avec l'appui des Etats-Unis). Dans le cadre de cette négociation, la question d'une contribution catalane à la solidarité avec l'Espagne pourrait être posée. Le mouvement indépendantiste n'entend pas couper les ponts avec un pays dont seront originaire de nombreux Catalans et propose la création d'un « Conseil Ibérique » regroupant Andorre, la Catalogne, l'Espagne et le Portugal et instaurant des compétences et des solidarités communes sur le modèle du Benelux. C'est une vieille idée puisque déjà, en octobre 1934, le président de la Generalitat d'alors, Lluís Companys (exécuté en 1940 par les Franquistes) avait proclamé la création d'un Etat catalan « dans une fédération ibérique. »

LA QUESTION EUROPÉENNE

Surtout, les nationalistes catalans, comme les Ecossais, ne veulent pas de rupture avec l'UE qui, en théorie, est une structure qui favorise la solidarité entre les Etats. L'enjeu pour Madrid ne devrait donc pas être de bloquer le vote des Catalans, mais de renforcer la solidarité interne à l'UE. Or, en s'alignant sur Berlin, le gouvernement espagnol dirige l'UE dans le sens inverse : celui d'une UE où chaque pays doit assumer seul sa compétitivité en limitant la solidarité aux cas de crise. Nul ne peut accuser les Catalans de cette situation où l'UE peine à assumer sa propre solidarité interne. Et nul ne peut leur demander une solidarité « contrainte » que l'Allemagne refuse avec obstination au reste de la zone euro.